

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Délibération n° D-2016-211

**Solution de téléphonie sur IP et prestations associées - Marché
15131A001 - Avenant n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

**Solution de téléphonie sur IP et prestations
associées - Marché 15131A001 - Avenant n°1**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a décidé de modifier la solution de téléphonie existante afin d'harmoniser les moyens de télécommunications sur l'ensemble des sites de la Ville de Niort, du Centre Communal d'Action Sociale et du Syndicat des Eaux du Vivier pour une téléphonie numérique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une consultation par appel d'offres a été lancée.

Lors de la séance du 18 décembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le marché attribué au groupement Orange / Obiane / EGT avec pour mandataire le groupement Orange.

Cependant, depuis le 1er janvier 2016, le groupe Orange a simplifié l'organisation de ses filiales afin d'apporter plus de lisibilité sur leurs métiers, cette réorganisation impacte la composition du groupement titulaire du marché.

La composition du groupement est désormais la suivante ORANGE (mandataire) / Orange Connectivity and Workspace services.

Il convient d'acter ces changements par l'établissement d'un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de solution de téléphonie sur IP et prestations associées ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Deux Sèvres

Commune de Niort
1 place Martin Bastard
CS 58755
79027 NIORT cedex
www.vivre-a-niort.com

Avenant n° 1 du Marché 15131A001
Solution de téléphonie sur IP et prestations
associées

Avenant n° 1 concernant le marché n° 15131A001

Le présent avenant est conclu entre les soussignés :

Entre :

Le Maire de Niort ou l'adjoint délégué agissant au nom et pour le compte de Commune de Niort, par délibération du Conseil municipal en date du

Adresse : 1 place Martin Bastard - CS58755 - 79027 Niort cedex

D'une part

Et :

.....en qualité de

.....
Agissant au nom et pour le compte de ORANGE SA (mandataire du groupement conjoint ORANGE/ OBIANE / EGT)

Adresse : Site Pichey, 23 rue Thomas EDISON, 33731 BORDEAUX CEDEX 9

D'autre part

Article 1 - Contexte de l'avenant

Le marché a été attribué à la société ORANGE, mandataire du groupement Orange/ Obiane / EGT par la Commission d'appel d'offres du 10 décembre 2015, approuvé par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 et notifié au mandataire le 22 janvier 2016.

Article 2 - Nature des modifications contractuelles

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le groupe Orange a simplifié l'organisation de ses filiales afin d'apporter plus de lisibilité sur leurs métiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il convient d'acter les changements suivants :

- le co-traitant Obiane a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Orange Connectivity and Workspace services. Le numéro SIREN est inchangé.
- La société Orange Connectivity and Workspace services a absorbé la filiale EGT par voie de fusion simplifiée. Cette fusion est réalisée au plan juridique, comptable et fiscal. Cette fusion a entraîné la dissolution immédiate, sans liquidation de la société EGT. Cette dernière sera radiée au RCS de Nanterre.

En conséquence :

- Orange Connectivity and Workspace services se substitue à EGT dans tous ses droits et obligations pour l'exécution du marché.
- Les prestations mentionnées dans la mise au point du marché seront réalisées désormais par Orange Connectivity and Workspace services, à savoir le système de Web et visioconférence (matériel de déploiement et maintenance annuelle)
- La composition du groupement titulaire du marché est désormais la suivante : ORANGE (mandataire) / Orange Connectivity and Workspace services

Article 3 – Règlement des sommes dues

Le compte de la société Orange SA est inchangé.

Les comptes des sociétés Obiane et EGT mentionnés au contrat initial sont supprimés et remplacés par un seul compte celui d'Orange Connectivity and Workspace services

Banque : SOCIETE GENERALE
Intitulé du compte : ORANGE CONNECTIVITY AND WORKSPACE SERVICES
Identifiant national de compte bancaire – RIB
Code banque : 30003
Code agence : 02280
Numéro de compte : 00025719448
Clé RIB : 05
Domiciliation : Agence de Meylan
IBAN : FR76 3000 3022 8000 0257 1944 805
Code BIC : SOGEFRPP

Article 4 – Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait à Ville de Niort - 1 Place Martin Bastard - CS587558 - 79027 Niort cedex

Signature des parties :

Date de signature : Le
Pour Orange
Représentée par

Date de signature : Le
Pour Orange Conectivity and Workspace Services
Représentée par

Date de signature : Le
Pour Commune de Niort
Le Maire de Niort ou l'adjoint délégué